



ABONNEMENT STATIONNEMENT PAYANT

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOUT 2024

UNE VOITURE ... UN ABONNEMENT !!!!!!!

Numéro d'immatriculation du véhicule

DATE DU REGLEMENT :

MONTANT :

QUITTANCE N° : CB Espèce Chèque (ordre Trésor Public) n°

M. Mme

NOM et PRENOM

Raison sociale (ou nom de la Société) :

ADRESSE PRINCIPALE :

Téléphone/Portable :

E-mail :

Adresse sur SAINT-CYPRIEN

66750.....

*** même nom et prénom sur le justificatif et sur la carte grise du véhicule »**

ABONNEMENT pour « **RESIDENCE PRINCIPALE *** » TARIF ✓ 10 € pour JUILLET -- 10 € pour AOUT
dont l'adresse de la carte grise est sur **SAINT-CYPRIEN**

copie Taxe Foncière, ou copie Taxe d'Habitation ou copie Facture d'Electricité de moins de 3 mois ou copie Facture de téléphone moins de 3 mois + Copie carte grise du véhicule

ABONNEMENT pour « **RESIDENCE SECONDAIRE *** » TARIF ✓ 20 € pour JUILLET -- 20 € pour AOUT

copie Taxe Foncière ou copie Taxe d'Habitation + Copie carte grise du véhicule

ABONNEMENT pour « **PROFESSIONNEL** » TARIF ✓ 10 € pour JUILLET -- 10 € pour AOUT

dont l'adresse du local est sur St Cyprien - 2 dossiers seront acceptés

copie Taxe Foncière ou copie CFE ou copie KBIS + Copie carte grise du véhicule

ABONNEMENT pour « **PLAISANCIERS A L'ANNÉE (PORT) *** » TARIF ✓ 20 € pour JUILLET -- 20 € pour AOUT

Chaque plaisancier disposant d'un bateau sur le **quai Jules Verne** justifiant du **contrat de réservation de l'année 2024**, pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la limite **d'un seul véhicule** copie contrat CAPITAINERIE

copie facture PORT : places : P Q Qf R et Rf + Copie carte grise du véhicule

SIGNATURE